

DÉCLARATION DÉLÉGATION FO AU CCE EDF SA DU 14 FÉVRIER 2018

POINT 2 : POINT D'AVANCEMENT SUR LES PROJETS « HINKLEY POINT C, FLAMANVILLE3 ET EPR 2 »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 débute par la mise en place de la nouvelle organisation de la DIPNN, avec la création de la DSPTN, de l'UM Ressources EDVANCE et les débuts de la filiale EDVANCE.

Cette dernière va avoir pour mission de mener à bien les études d'HPC, préparer les projets futurs et terminer Flamanville 3.

A l'heure actuelle, les équipes d'HPC commencent à se mettre en place, via les plateaux, avec l'intégration du personnel Framatome, de NNB et des sociétés prestataires.

A cet effet, le basculement des agents UM RED dans EDVANCE dans le cadre de la MAD est-il toujours d'actualité au vu des nouvelles dispositions mobilité prises par le DRH groupe et présentées dernièrement en ICCE ?

Nous pouvons toujours constater le manque d'anticipation de NNB dont les retards contractuels impactent fortement le planning serré de livrables, qui pour être tenu, peut mettre à mal la qualité des documents produits et entraîner de nombreuses reprises.

Vous avez annoncé une évolution des coûts et des risques plannings, qui a déjà une incidence sur la rentabilité du projet, alors que le premier béton sera réalisé en mai 2019.

Lors des précédents CCE sur HPC, FO avait émis des réserves sur la fiabilité des engagements financiers et de durée de réalisation sans toutefois remettre en cause le projet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la situation aujourd'hui ?

Le chantier de Flamanville a atteint l'objectif clé des chasses en cuve fin 2017, ce dont nous pouvons que nous féliciter. L'année 2018 présente des objectifs ambitieux. L'ensemble des agents du site ont la volonté de les mener à bien et nous ne pouvons que les en remercier. Cependant, il ne faudrait pas que cette dynamique soit mise à mal par des horaires intenable, une sous-traitance encore défailante, des conditions de déplacement dégradées pour les aides intersites et une reconnaissance aux abonnés absents.

Dans cette période de forte activité, il faut impérativement être vigilant sur la sécurité des intervenants et limiter tant que faire se peut les risques inhérents aux essais de démarrage. Pour respecter les délais très tendus, les agents de l'aménagement nous remontent que des impasses sont faites sur des zones de consignation, ce qui pourraient conduire à des accidents.

Les personnels ne sont pas des machines, le management doit encourager les agents, y compris ceux au forfait jour, à prendre leur repos quotidien et leurs congés dans les délais.

Les perspectives d'après chantier, malgré une présentation alléchante, montrent des difficultés à répondre aux aspirations des agents. Pour certains, les conditions de mutation sont dégradées et mal explicitées. En effet, le retour en région parisienne priorisé, n'offre pas de vision claire sur les dispositions liées au logement, aux missions et à leur durée.

La volonté de la Direction de créer une nouvelle ingénierie nucléaire performante risque d'être fortement compromise par manque de messages clairs et donc peu propice à l'adhésion des agents.

Vous nous avez également annoncé que le renouveau du nucléaire en France se fera de préférence avec le projet EPR2. A l'heure actuelle, la prise en compte des options développées après l'abandon de l'EPR NM, se fera avec le choix d'un site et l'agrément de l'ASN. Face aux adaptations proposées pour l'organisation, avec le partenariat de Framatome et la place croissante des fournisseurs annoncée dans ce projet, nous vous demandons de nous préciser comment pourra survivre l'ingénierie des métiers d'EDF pourtant déclarée en grand danger par votre Direction.

Sur ce point, au vu des compétences perdues, il devient urgent de se réinterroger sur celles que nous devons impérativement maîtriser en interne. À cet effet, le REX FLA3 sur la sous-traitance à Sofinel des dossiers Systèmes Élémentaires, devrait conduire à plus de précautions pour HPC. La clé, pour répondre dans la durée aux sollicitations des projets existants et à venir, passera par la réinternalisation du savoir-faire avec des effectifs EDF en suffisance.

La volonté de limiter la prestation ne suffit plus. Il faut passer aux actes pour ne pas se retrouver dans quelques années confrontés au même constat avec une prestation pléthorique comme nous l'avons malheureusement rencontré à la création d'EDVANCE.

Un projet nucléaire requiert des compétences puisées dans tous les collègues, de l'exécution au cadre.

Quelle part d'activité comptez-vous attribuer aux collègues exécution et maîtrise et quelle en sera la proportion par rapport au collègue-cadre ? Nous vous rappelons qu'au début de l'aventure du nucléaire, la répartition était de 60 % en exécution et maîtrise et 40 % en cadre ce qui a permis de livrer en son temps une tranche par an. De plus, à cette époque le taux de sous-traitance « maîtrisable » était évalué entre 15 et 20 %. Malheureusement, nous ne pouvons que constater qu'avec la création d'EDVANCE, nous sommes très loin du compte !